

Juncker veut abolir le droit de veto pour peser dans le monde

UNION EUROPÉENNE Le président de la Commission propose de renoncer à l'unanimité pour une série de décisions de politique étrangère

EC
Quand la Grèce a, toute seule, bloqué au Conseil des droits de l'homme de l'ONU une déclaration de l'Union européenne qui aurait condamné l'arrestation d'opposants politiques en Chine, l'Europe chante des « valeurs » n'avait pas fière allure. Aux abois sur le front économique, Athènes avait préféré les investissements chinois aux grands principes.

Et quand, en mai, Hongrie, Roumanie et Tchéquie ont bloqué un projet de déclaration commune des Vingt-Huit, qui aurait dénoncé la décision américaine de transférer leur ambassade à Jérusalem, l'UE s'est couverte de ridicule... puisque la position officielle de l'UE, arrêtée au sommet européen, prévoit bien que l'établissement de missions diplomatiques à Jérusalem ne pourra intervenir qu'à l'issue d'un accord israélo-palestinien. La cheffe de la diplomatie de l'UE

avait dû se résoudre à répéter cette position... en son nom, plutôt qu'au nom des 28.

Ces deux exemples soulignent que l'UE, ce « géant économique » mais « nain politique » aux yeux de beaucoup, peine parfois à faire entendre sa voix sur la scène internationale parce que les décisions de politique étrangère sont régies par une loi d'airain : la règle de l'unanimité. Autrement dit, chaque Etat membre dispose de facto d'un droit de ve-

to... qui lui permet théoriquement de bloquer toute velléité de peser dans le monde.

Le débat est presque aussi vieux que la construction européenne. Mais le président de la Commission a franchi le Rubicon, la semaine dernière lors de son dernier discours sur l'Etat de l'Union. S'il a évoqué l'idée dès son entrée en fonction, réitéré le projet l'an passé lors du même exercice, cette fois Jean-Claude Juncker est décidé de passer à l'action. Il entend mettre une proposition concrète à l'agenda des chefs d'Etat et de gouvernement convoqués à la veille des élections européennes, le 9 mai à Sibiu, en Roumanie. Pour que le sommet européen tranche.

Concrètement, l'exécutif européen propose d'activer une « beauté oubliée » (dixit Juncker) du Traité de Lisbonne, cette « bible » qui gouverne l'UE, adoptée par les Vingt-Sept en

« Le vote à la majorité qualifiée, dans le contexte actuel, c'est de la fiction politique » UN DIPLOMATE EUROPEEN

2007 (la Croatie n'était pas encore membre du « club »). Le Traité envisageait de déroger à la règle de l'unanimité dans un certain nombre de cas, où la majorité qualifiée serait requise. « On n'invente rien », soulignait lundi un responsable à la Commission. Celle-ci propose d'actionner cette

« clause passerelle » dans trois domaines : l'adoption de positions sur les questions liées aux droits de l'Homme, les décisions en matière de sanctions, les décisions établissant des missions « civiles » de l'UE à l'étranger.

Problème : pour activer cette faculté de passer à la majorité, il faudra... l'unanimité.

Réaliste ? « Il est peu probable que cela se produise, estime Janis Emmanouilidis, directeur au think tank European Policy Centre. La politique étrangère est au cœur de la souveraineté nationale ». « Le débat n'est pas mûr », jugeait avant l'été un diplomate d'un grand Etat membre. Du côté de la présidence autrichienne, on ne cache pas non plus que « l'atmosphère du moment » n'est pas propice à ce mouvement. Et un autre diplomate européen de résumer : « Le vote à la majorité qualifiée, dans le contexte actuel, c'est de la fiction politique ».

Bref, de l'avis de nombreux observateurs/acteurs, on ne donne pas cher de la proposition Juncker. Mais la Commission veut y croire. Arguments à l'appui. Notamment, dit le responsable, que cela « mettra les Etats à l'abri de pressions extérieures, qui pourront plus difficilement "diviser pour régner" », puisque la décision pourra de toute façon être prise par une majorité de pays.

On notera aussi, qu'à Sibiu, un puissant Etat membre « eurofrige » peu enclin à céder des pou-

voirs à « Bruxelles » aura quitté le navire : le Royaume-Uni, Brexit oblige. Ce n'est donc pas Londres qui fera capoter le projet. Et dans leur déclaration de juin à Messers, Merkel et Macron ont ouvert la porte à cette « possibilité ». C'est surtout l'Allemagne qui juge que l'UE devrait jouer un rôle plus important en abandonnant l'unanimité, dans le contexte de la relation transatlantique tendue, d'une Russie agressive et d'une Chine vorace.

« Il faut répondre à ce climat international mouvant. Les arguments sont de notre côté », conclut la Commission. Reste que si la nécessité devrait faire loi, la restauration nationaliste à l'œuvre dans plusieurs Etats membres laisse à penser que... ce n'est pas gagné. ■

PHILIPPE REGNIER

EN LICE CÔTÉ SOCIALISTE

Sefcovic en piste

Le commissaire européen slovaque Maros Sefcovic, actuellement chargé du dossier de l'Energie, a annoncé lundi qu'il entrerait dans la course pour être le candidat des socialistes européens à la succession de Jean-Claude Juncker. (afp)